

# FÉDÉRATION SUISSE DE TCHOUKBALL

Procès-verbal

# **Conférence des Présidents**

Yverdon-les-Bains

2 février 2013

# 1 Accueil et appel

- § 1 La réunion débute à 13h40.
- § 2 David souhaite la bienvenue et remercie les clubs présents de leurs venues. Chaque président, ou remplaçant du président se présente.
- § 3 David rappelle la différence entre la Conférence des Présidents et l'Assemblée des Délégués, chose qui n'est pas forcément claire pour tous les clubs.
  - La Conférence des Présidents et faite pour discuter entres clubs et avec le comité exécutif sur différents sujets nécessitant une réflexion tels que des modifications de règlement, de statuts, ainsi que la direction dans laquelle la FSTB doit aller. Elle peut aussi être l'objet de discussions de sujets de fond.
  - L'Assemblée des Délégués, par contre, est une réunion décisionnelle. Les points mis en votation y sont expliqués, des questions peuvent être posées s'il y a besoin d'éclaircissement et un club peut donner son point de vue. Mais il ne devrait pas y avoir de débat, de réflexions, ou des propositions de modifications.
- § 4 Ci-dessous, les parties soulignées indiquent le nom utilisé pour représenter le club ou la personne dans ce Procès-verbal (PV).

#### 1.1 Présents

- Membres du <u>comité</u> exécutif de la FSTB : <u>David</u> Sandoz, <u>Lionel</u> Cendre, <u>Nathania</u>
   Merchant, <u>Samantha</u> Urbina, <u>Alain</u> Vorpe.
- Les clubs adhérents à la FSTB
  - TC Bern: Pascal Kuhn
  - TBC Chambésy : Bruno Remolif
  - TBC La Chaux-de-Fonds : Gaël Sieber
  - Chavannes TBC : Anourad Thanavady
  - TBC Fribourg : Sébastien Gumy
  - Lausanne TBC : Thorsten Michels
  - TBC Meyrin : Alexandre Dubois
  - TBC Morges : Olivier Fischer
  - TBC Neuchâtel : Katya Marti
  - TBC Orbe: Heidi Bovet
  - Université Neuchâtel TBC : Christine Hahn
  - TB <u>Val-de-Ruz</u>: Alain Collioud
    TBC <u>Vallorbe</u>: Denis Marquis
    TBC Vernier: Laurent Ludi

2 février 2013 Page 1 sur 11

- Winterthur Wizards Sports : Patrik Knechtle

- TBC Zürich: Thomas Produit

#### 1.2 Excusés

- Membres du comité exécutif de la FSTB : Thibaut Collioud.
- Les <u>clubs</u> adhérents à la FSTB: TBC Carouge, TchoukballA.D.E, TBC Echallens, TBC Genève, TBC Lancy, Nyon TBC, TBC Sion.

### 1.3 Sans réponse

Les Ponts-de-Martel TBC

# 2 Objectifs de la FSTB

- § 5 David revient sur les dernières saisons de la FSTB depuis le gros changement de comité en 2009. On a bien pu constater que ce changement complet de comité n'a pas eu de bonnes répercussions sur la FSTB. Il a fallut que le comité prenne ses repères, qu'il montre aux clubs qu'il pouvait gérer la FSTB. Cela a mis du temps, mais on y est gentiment arrivé et cela tourne maintenant assez bien. Cependant jusqu'à présent nous ne regardions pas très loin dans le futur; les objectifs de la FSTB n'étaient pas clairement définis. C'est ce que l'on souhaiterait corriger maintenant et dans cette optique, le comité a préparé des objectifs et il souhaiterait en discuter avec les clubs afin qu'ils leurs conviennent.
- § 6 Les objectifs présentés sont les suivants :
  - Responsabiliser les clubs sur l'impact qu'ils ont sur le développement du tchoukball en Suisse.
  - Maintenir la pérennité des trois clubs Suisses allemands durant le prochain mandat.
     Sur le long terme, créer de nouveaux clubs en Suisse allemande.
  - Mettre à disposition tous les moyens possibles pour que le cadre national reste dans l'élite mondiale. Améliorer et revaloriser la visibilité et l'image des équipes suisses. Maintenir la qualité de la relève actuelle.
- § 7 Zürich relève le fait que les objectifs de la FSTB sont précisés dans les statuts. David confirme, mais indique que les objectifs des statuts sont la raison d'être de la FSTB, qui doivent toutefois être accompagnés de buts plus précis. Les objectifs que l'on propose peuvent être vus comme des projets, des buts à atteindre et qu'une fois atteints, de nouveaux objectifs peuvent être définis afin de continuer à avancer.

2 février 2013 Page 2 sur 11

- Les clubs se mettent ensuite à discuter de problèmes de recrutement en leur sein. Il est difficile de trouver des juniors. Plusieurs solutions sont proposées tels que les envois tous ménages, les passeport vacances, le sport scolaire facultatif, la mise en avant des équipes suisses en interne à la FSTB ou la collaboration avec des clubs de gymnastique. Winterthur explique qu'ils ont eux par contre beaucoup de succès auprès des juniors. Bern relève alors qu'il faudrait peut-être voir pour s'approcher de clubs multisports comme l'est Wizards Sports pour leur proposer d'intégrer le tchoukball vu la faciliter d'intégration de juniors. Il est aussi mis en avant que le tchoukball dans les écoles n'est pas souvent bien enseigné. Daniel Buschbeck fait des formations auprès de maîtres d'éducation physique (MEP), mais cela reste difficile de tous les atteindres. Bern propose alors de faire une formation de formateurs pour que plusieurs personnes puissent aller montrer aux MEP comment correctement enseigner le tchoukball. David répond que cela peut être envisageable. Il ajoute que Thibaut est actuellement sur un projet d'intégration d'un module de perfectionnement tchoukball à la HEP-BEJUNE. David reviendra sur le sujet plus tard.
- § 9 Ces discussions entrent dans le premier objectif proposé, mais n'ont jusqu'à présent pas indiqué s'il était adéquat ou nécessitait une modification. Il est relevé que le mot « responsabiliser » donne un peu l'impression que la FSTB laisse le travail aux clubs. Ce n'est évidemment pas ce que l'on souhaitait montrer là. On change ainsi ce mot par « travailler en partenariat avec ».
- § 10 Par rapport au deuxième objectif, Bern trouve que la tournure de la phrase fait penser que les clubs Suisses allemands sont en mauvaise posture ce qui n'est pas le cas. On écrit donc plutôt « Soutenir le développement » à la place de « Maintenir la pérennité ».
- § 11 Le dernier objectif donne l'impression que l'on va donner tous les moyens à disposition pour le cadre national et rien pour le reste. L'on change donc « tous les moyens possibles » par « les moyens nécessaires ».
- **§ 12** Les clubs dont pas d'autres objectifs à ajouter et rien d'autre à modifier. Nous avons donc au final les objectifs suivants qui seront proposés à l'Assemblée des Délégués :
  - Travailler en partenariat avec les clubs sur l'impact qu'ils ont sur le développement du tchoukball en Suisse.
  - Soutenir le développement des trois clubs Suisses allemands durant le prochain mandat. Sur le long terme, créer de nouveaux clubs en Suisse allemande.
  - Mettre à disposition les moyens nécessaires pour que le cadre national reste dans l'élite mondiale. Améliorer et revaloriser la visibilité et l'image des équipes suisses. Maintenir la qualité de la relève actuelle.

2 février 2013 Page 3 sur 11

# 3 Programmes d'activités

§ 13 Tous les points du programme d'activité ne seront pas traités car une partie reste d'une saison à l'autre. On va donc surtout présenter les nouveaux points et ceux pouvant nécessiter une réflexion.

#### 3.1 Relations internationales

- § 14 Le comité envisage l'organisation par la FSTB des championnats du monde (WTC) 2015 de tchoukball en salle. Il est donc prévu pour la saison à venir d'analyser les possibilités de l'organisation d'un tel événement en Suisse. Dans cette optique, un organigramme des postes de responsables a été conçu. Il est présenté aux clubs. Le comité estime que si l'on n'arrive pas à remplir ce tableau et que si l'on a pas suffisamment de sponsors d'ici à la fin de l'année 2013. La FSTB ne se lancera dans l'organisation d'un événement de cet ampleur.
- § 15 Pour ce qui est du lieu, le comité pense que Genève est le meilleur endroit. L'organisation des championnats du monde dans une ville en Suisse allemande comme Zurich a été envisagée, mais le peu de ressources humaines que nous aurions à disposition là-bas comparé à Genève rendrait encore plus difficile l'organisation d'un événement déjà compliqué à mettre en place.
- **§ 16** Le comité a informé la Fédération Internationale de Tchoukball (FITB) de son intérêt et attend actuellement une réponse.

### 3.2 Promotion et développement

- § 17 Un projet d'intégration d'un module de perfectionnement tchoukball à la HEP-BEJUNE a été proposé cette saison, mais il a été refusé. Mais nous n'abandonnons pas et le projet sera retravaillé.
- **§ 18** Les réponses au sondage par rapport à Visi'Tchouk qui a été envoyé aux clubs dernièrement seront analysées et utilisées pour mettre en place des moyens de promotion du tchoukball auprès des clubs

#### 3.3 Cadre national

§ 19 La redéfinition des lignes directrices du cadre national a déjà commencé, mais nécessite encore du travail. Au niveau de la gestion administrative, quelques problèmes cette saison devront être évité à l'avenir. Dans ce but, l'intégration d'une seconde personne dans la gestion du cadre national sera envisagée. Il sera aussi important que les championnats du

2 février 2013 Page 4 sur 11

monde juniors de cet été se passent sans anicroche pour la délégation qui s'y rendra. Finalement, il sera aussi important de bien préparer les équipes nationales pour les championnats d'Europe 2014 afin de rester dans le trio de tête européen.

§ 20 Zürich fait remarquer qu'il n'y a rien qui va vraiment dans le sens des objectifs de la FSTB dont nous parlions plus tôt, par rapport à l'amélioration de la visibilité. David lui donne raison et note bien qu'il faudra ajouter un point dans ce sens au programme d'activité.

### 3.4 Cellules Espoirs

**§ 21** Il sera envisagé d'organiser une journée d'ateliers portes ouvertes (technique, arbitrage) en début de saison afin de promouvoir les Cellules Espoirs.

### 3.5 Commission compétitions FSTB

- § 22 La commission va développer durant la saison prochaine un concept de emphligue relax. L'idée serait de mettre en place une compétition amicale avec beaucoup moins de contraintes que les ligues A et B du championnat actuel. Par exemple, le nombre maximum de joueurs serait 5 et non 7 afin de pouvoir créer des équipes plus facilement. L'inscription d'une équipe ne nécessiterait pas qu'elle fasse parti d'un club adhérant à la FSTB. Il ne s'agirait pas du tout d'une sorte de ligue C. Une équipe pourra choisir si elle veut s'inscrire dans la ligue relax ou en ligue B (si elle satisfait les conditions). A quelques détails près, l'idée est appréciée des clubs.
- § 23 Neuchâtel se demande s'il ne serait pas mieux de pas du tout avoir de classement afin que les matchs n'aient vraiment aucun enjeux. La Chaux-de-Fonds pense que même si quasi toutes les équipes pourrait se passer d'un classement, il sera peut-être important pour quelques unes qu'il y ait un classement, juste pour avoir de la motivation. Bern propose alors qu'en plus de cette ligue relax soit mis en place un système où n'importe quelle équipe peut s'inscrire et que les coordonnées de toutes ces équipes soit accessible aux autres pour qu'ils puissent organiser des matchs amicaux entre eux.
- **§ 24** Plusieurs clubs veulent aussi que l'on fasse attention à que cette ligue relax évite que des équipes doivent faire de trop grandes distances pour se rencontrer et que cela soit organisé par régions.
- **§ 25** Le nom relax ne serait pas très adéquat vu qu'il y a quand même un classement. Il serait donc peut-être mieux de plutôt utiliser le mot « loisir » que « relax ».

2 février 2013 Page 5 sur 11

**§ 26** Université Neuchâtel ne pense pas que ce soit une bonne idée de limité à 5 joueurs sur le terrain, mais qu'il faudrait toujours rester à 7.

### 3.6 Comptabilité

- § 27 Alain va s'engager pour son dernier mandat lors de la prochaine Assemblée des Délégués. Il sera donc responsables des finances jusqu'à la saison 2014 2015. Il a ainsi prévu son programme d'activités pour les deux saisons qui lui reste à faire.
- § 28 Pour 2013 2014, il s'agira essentiellement de gérer les créanciers et débiteurs actuels, régler la situation avec un gros débiteur d'un commun accord et mettre à jour les ducroires. Le but étant de reprendre toute les comptabilités à disposition pour refaire un état des lieux clair (se baser aussi sur le travail effectué par Davis Daidié, un précédent responsable des finances de la FSTB), voir s'il y a encore des sommes d'argent potentiellement récupérables et ce que nous pouvons légitimement considérer comme perdu.
- § 29 Pour 2014 2015, en plus de poursuivre le travail de gestion régulière, il faudra assurer les éventuelles implications financières de la FSTB dans l'organisation des WTC 2015 de Genève et assurer la formation d'un successeur.

#### 3.7 Sponsoring

§ 30 Comme on en a parlé plus tôt, un des principaux objectifs de la saison prochaine (qui va toutefois déjà commencé cette saison), est de trouver suffisamment de sponsors pour les WTC 2015 avant la fin de l'année 2013. Il sera aussi question de trouver des sponsors pour le tchoukup afin de pouvoir utiliser à d'autres fins l'argent des cotisations qui y est dédié.

#### 4 Modification des statuts

- § 31 Le comité présente des propositions de modifications des statuts aux articles 15, 20 et 23. L'alinéa 3 de l'article 20 était mal formulé et a été réécrit. Val-de-Ruz propose de faire relire l'article 23 par un juriste. La Chaux-de-Fonds a un contact qui pourrait faire ça rapidement. David va donc envoyer l'article 23 à La Chaux-de-Fonds pour validation. Sinon les modifications conviennent aux clubs. Elles seront donc mises en votation à l'Assemblée des Délégués.
- § 32 Note post-réunion : L'article 23 a été relu et \*\*\*\*validé/modifié\*\*\*\*.
- § 33 Les statuts avec propositions de modifications sont en annexe.

2 février 2013 Page 6 sur 11

# 5 Budget 2013 – 2014

- § 34 Un budget provisoire est présenté aux clubs. Il se trouve en annexe.
- § 35 Val-de-Ruz ne trouve pas du tout normal que la comptabilité du voyage à Taiwan pour les championnats du monde juniors se trouve dans le budget. La FSTB ne devrait pas être une agence de voyage et aurait dû laisser la vraie agence de voyage gérer l'encaissement des participants pour les billets d'avion. La très grosse quantité d'entrées et de sorties lié à cet événement fausse le total du budget. Qui plus est c'est un point qui a déjà été relevé par le passé et qui n'a donc pas été corrigé. Le comité comprend ce point de vue, mais déplore le manque de documentation quant à la marche à suivre dans ce genre de situation. Si l'on avait une marche à suivre qui nous indiquait la meilleure manière de procéder cela aurait pu être éviter. Nous allons donc créer ce document pour éviter que ce genre d'erreur se reproduise à l'avenir.
- § 36 Lionel fait remarquer que le point Championnat M18 n'est pas équilibré alors qu'il devrait l'être. Toutes les finances d'inscriptions sont utilisées dans l'événement. David ajoute que le point devrait maintenant s'appeler Coupe Suisse M18 et non pas Championnat M18.

# 6 Modification du règlement du championnat

- § 37 La commission compétitions FSTB s'est réunie il y a une semaine et a procédé à une relecture complète du règlement afin de voir tout ce qu'il y aurait à modifier. Toutes les propositions de modification sont présentées aux clubs. La plupart des points ne posent aucun problèmes. D'autres sont un peu reformulés. Certains nécessitent d'être revus par la commission compétitions FSTB.
- § 38 Article 1.4, alinéas sur les transferts Doivent être revus afin de ne pas obliger une personne de s'inscrire dans un autre club pour pouvoir essayer de jouer dans une ligue supérieure au sein de l'équipe de cet autre club.
- § 39 Article 1.5, alinéa a Nécessite d'être retravaillé car la formulation actuelle demande à ce que les shorts soient de même design et couleur que les maillots ce qui n'est pas ce que l'on souhaite. Il faut que les maillots soient de même design et couleur au sein d'une même équipe et que les shorts aussi.
- § 40 Article 3.5, alinéa b Doit être revu pour éventuellement mettre un nombre différent de points de pénalité si l'arbitre est un ou deux niveaux en dessous du minimum requis.

2 février 2013 Page 7 sur 11

- § 41 Article 3.6, alinéa c Il faut aussi décider de ce que doit faire la commission compétitions des feuilles de match originales du championnat, car la modification ne demande plus de l'envoyer à la commission.
- § 42 Article 3.7 Il faut encore ajouter un alinéa afin de préciser qu'une équipe qui n'envoie pas sa feuille de match dans les temps perd le match par forfait.
- § 43 Article 3.2, alinéa c Cet article demandant un minimum de deux femmes et deux hommes sur le terrain fait grandement débattre les clubs. Certains sont absolument pour et d'autres farouchement contre. Avec cet article, on s'approche plus d'une réelle mixité. Beaucoup d'équipes ne mettent qu'une seule fille sur le terrain alors qu'il y en a sur le banc ou dans le club et qui pourraient être formées. Si l'on ne veut pas de cette nouvelle règle, il faut alors se demander si l'on souhaite toujours obliger la mixité. Même si l'on sensibilise les clubs à former plus de femmes en championnat, très peu suivent ces indications car il n'y a pas de règle qui l'oblige. Les clubs étant contre cette règles relèvent la difficulté de trouver des femmes de bon niveau pour le championnat et spécialement pour la ligue A. Ils déplorent aussi que le niveau moyen des équipes va baisser. Afin de laisser le temps aux clubs à se préparer à un l'introduction d'un tel article, l'alinéa d est ajouté et précise que « l'article 3.2, alinéa c, est appliqué à partir de la saison 2015 2016 ».
- § 44 Le règlement, après les modifications appliquées suites aux discussions, se trouve en annexe. Une version finale des modifications sera mise en votation à l'Assemblée des Délégués.

# 7 Validation du règlement de la Coupe Suisse

§ 45 Lors de la dernière Assemblée des Délégués, Lausanne avait demandé à ce que les modifications du règlement de la Coupe Suisse doivent être systématiquement acceptées par l'Assemblée des Délégués. N'ayant pas eu le temps d'en discuter sur le moment, le comité a garder la proposition pour en discuter à la Conférence des Présidents. Les clubs sont unanimes pour que cela soit voté à l'Assemblée des Délégués.

# 8 Rappels de la FSTB

**§ 46** Le comité souhaite faire quelques rappels sur certains points dont les clubs devraient être au courant, mais qui ne le sont pas forcément.

2 février 2013 Page 8 sur 11

#### 8.1 Protection des données

§ 47 Par rapport aux informations fournies par les clubs sur leurs membres, le texte cidessous est affiché dans la zone protégée du site où les clubs gèrent leurs membres (Gestion de clubs  $\rightarrow$  Informations générales).

En vertu de la loi sur la protection des données, nous vous rendons attentifs que les membres de votre club doivent être informés que leurs données personnelles seront transmises à la FSTB afin d'être entrées dans la base de données centrale servant à la gestion des membres et des abonnements au tchoukup. La base de données centrale de la FSTB est protégée et accessible uniquement aux membres du comité de la FSTB ainsi qu'aux membres du secteur comptabilité. Les responsables de la gestion des membres des clubs adhérents de la FSTB n'ont accès qu'aux informations relatives aux membres de leurs clubs. Ces données ne sauront en aucun cas être distribuées ou vendues à des tiers.

#### 8.2 Statuts des membres

- § 48 Les différents statuts de membres sont expliqués. Ces explications sont aussi disponible dans la zone protégée du site (Gestion de clubs  $\rightarrow$  Informations générales).
  - Membre actif Il s'agit de membres sportivement actifs ayant 21 ans révolus
  - Membre junior Il s'agit de membres sportivement actifs n'ayant pas encore 21 ans révolus
  - Membre soutien Il s'agit de membres sportivement non actifs qui reçoivent le tchoukup
  - Membre passif Il s'agit de membres sportivement non actifs ne recevant aucune prestation de la part de la FSTB
  - Membre VIP Il s'agit de personnes ou d'entreprises que le club aimerait abonner au tchoukup afin qu'elles soient tenues au courant des activités tchoukballistiques en Suisse. Par exemple : le concierge de la salle, le responsable des sports de la municipalité, etc.
- § 49 Un tableau récapitulatif est présenté et permet de mieux visualiser les différences.

2 février 2013 Page 9 sur 11

	Membre	Membre	Membre	Membre	Membre
	actif	junior	soutien	passif	VIP
Paie une					
cotisation au	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
club					
Montant que le					
club paie à la	CHF 25	CHF 15	CHF 10	CHF 0	CHF 10
FSTB par club					
Reçoit le	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
tchoukup	Oui	Oui	Oui	INOII	Oui

### 9 Divers

### 9.1 Vérificateurs des comptes

§ 50 Alain rappelle que les vérificateurs de comptes sont Nyon et Uni-Neuchâtel avec Fribourg en suppléant. Il faut qu'ils s'attendent à être contacté prochainement.

#### 9.2 Feed-back à Winterthur

§ 51 Winterthur demande à ce que les clubs leur donnent le plus de feed-back possible sur leur comportement, leur manière de faire afin qu'ils puissent se corriger s'ils ne font quelque chose correctement.

### 9.3 Transfert de l'équipe de Meyrin à Lancy

- § 52 Val-de-Ruz est étonné que le comité n'évoque pas le transfert de l'équipe de Meyrin à Lancy. Val-de-Ruz avait envoyé une lettre à ce sujet au comité. Elle n'a toutefois pas été adressée à David, mais à Lionel qui a compris que la lettre était destinée à la commission compétitions. Quoi qu'il en soit, le point est tout de suite traité en divers.
- § 53 Le club de Lancy n'étant pas présent, Meyrin explique la situation. l'équipe de Meyrin avait la saison passée une équipe en ligue A. Ceux qui géraient le club, géraient aussi le club de Lancy. Afin de tout regrouper, ils ont tout fait passer sous le club de Lancy et le club de Meyrin a été repris pour recommencer de zéro. Une demande a alors été faite auprès de la commission compétitions pour que l'équipe de ligue A de Meyrin reste en ligue A après son passage au club de Lancy. Demande qui a été acceptée par la commission compétition. Val-de-Ruz dit ne pas être d'accord avec cette décision car elle va à l'encontre du règlement du championnat. Lionel répond que la commission a accepté la demande car le cas était exceptionnel et refuser n'allait rien changer car dans ce cas l'équipe serait restée dans le club de Meyrin. Refuser aurait juste compliqué les tâches administratives des deux clubs. Il

2 février 2013 Page 10 sur 11

est toutefois relevé qu'il aurait fallu mieux communiquer à ce sujet aux autres équipes du championnat afin que la situation soit claire pour tout le monde.

### 10 Clôture

§ 54 David remercie les clubs de leur présence ainsi que de leur travail et de leur engagement pour le tchoukball en Suisse. Il clôt la séance à 18h40.

Président de la Fédération Suisse de Tchoukball Auteur du procès verbal Membre du comité exécutif de la FSTB

David Sandoz

Lionel Cendre

, couled

2 février 2013 Page 11 sur 11